

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 5 - 7 février 2003

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2003/6-A/3
14 janvier 2003
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— AFGHANISTAN 10233.0

Aide alimentaire visant à restaurer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages en Afghanistan

Nombre total de bénéficiaires*	9 243 000 (4 665 700 femmes)
Première année (1er avril 2003–31 mars 2004)	6 005 500 (2 990 872 femmes)
Deuxième année (1er avril 2004–31 mars 2005)	5 277 500 (2 600 300 femmes)
Durée du projet	Deux ans (1er avril 2003–31 mars 2005)

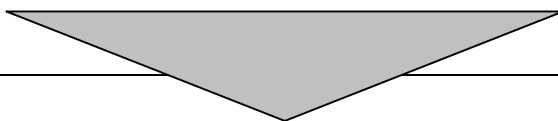
Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	337 543 553
Coût total des produits alimentaires	158 448 979
Besoins alimentaires totaux	618 989 tonnes

* Dans le cas où les bénéficiaires ne sont pas les mêmes la première année et la deuxième année, ils sont comptés pour les deux années. Pour éviter un double comptage, dans les cas où les bénéficiaires sont les mêmes la première année et la deuxième année, ils n'ont été comptés qu'une fois.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie centrale (ODC): M. K. Adly

Attachée de liaison principale, ODC: Mme D. Owen tél.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le retour à la paix a permis d'importants progrès en Afghanistan: 3 millions d'enfants ont repris le chemin de l'école depuis mars 2002; 1,7 million de réfugiés étaient rentrés chez eux à la fin d'octobre. Le rôle de l'État a été rétabli et s'affirme à nouveau dans les provinces. Des mécanismes de réglementation s'imposent. Les femmes ont à nouveau le droit à la parole. Les indicateurs éducatifs, sociaux et sanitaires restent cependant alarmants pour la majeure partie de la population, notamment pour les femmes et les filles, après 20 ans de guerre et la grave sécheresse qui n'a cédé que récemment dans certaines parties du pays.

Le gouvernement met tout en œuvre pour préparer un avenir dans lequel l'aide humanitaire sera inutile, une économie de marché assurant une qualité de vie assez satisfaisante. Son projet est simple: établir un pays prospère où les citoyens ne seront pas menacés par la pauvreté et l'analphabétisme. Dans l'intervalle cependant, l'aide alimentaire aide les gens à parvenir à une sécurité alimentaire durable.

La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) a été conçue à l'occasion de consultations menées dans le cadre du Programme d'assistance transitoire des Nations Unies pour l'Afghanistan (TAPA) et à l'appui des objectifs du Cadre de développement national et de la Stratégie nationale de protection sociale et des moyens de subsistance qui se met en place.

L'IPSR a pour but d'assurer la protection et la restauration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire des ménages. Elle continuera de fournir des secours et une aide à l'État islamique transitoire d'Afghanistan afin d'atteindre les objectifs du redressement et les buts humanitaires.

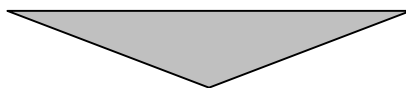
Des activités vivres-contre-travail (VCT) cibleront les hommes et les femmes valides auxquels seront fournies des rations familiales. Des activités d'éducation non-formelle (ENF) cibleront les femmes vulnérables, les adolescentes et les anciens combattants. La composante Vivres pour l'éducation et la formation (VPE) ciblera les écoliers des communautés exposées à l'insécurité alimentaire et les enseignants de tout le pays. Un certain pourcentage des produits alimentaires sera réservé au secours des personnes vulnérables, notamment les réfugiés rapatriés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), les personnes souffrant de malnutrition et les ménages sans soutien économique. L'intervention s'efforcera d'intégrer les femmes à toutes les activités.

L'IPSR se déroulera du 1er avril 2003 au 31 mars 2005, ce qui lui permettra de coïncider avec l'année de production agricole et l'exercice budgétaire Afghan. La grande souplesse du cadre de l'aide permettra de faire face aux besoins immédiats. Des examens gouvernementaux trimestriels ouverts aux partenaires et aux donateurs fourniront le cadre nécessaire à la révision et au remaniement du programme au-delà de la première année, assurant l'utilisation efficace de l'aide alimentaire.

L'IPSR est conçue pour atteindre 9 243 000 bénéficiaires; 619 000 tonnes de produits alimentaires devront être engagées.



Projet de décision*



Le Conseil approuve l'IPSR Afghanistan 10233.0—"Aide alimentaire visant à restaurer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages en Afghanistan" (WFP/EB.1/2003/6-A/3).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



Notre projet est d'établir un Afghanistan sûr et prospère.... Ce nouvel Afghanistan apporterait la prospérité à ses partenaires commerciaux et la stabilité dans cette région du globe."

S.E. Hamid Karzai, Tokyo, janvier 2002

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte

1. L'Afghanistan est récemment sorti d'une crise de 23 ans marquée par la guerre civile, la chute du régime des Talibans en novembre 2001 et trois années de sécheresse qui perdure dans certaines régions. Au cours de cette crise l'aptitude de l'Afghan moyen à assurer la sécurité alimentaire minimum du ménage a été sérieusement compromise. Le PAM a réagi en fournissant une aide d'urgence croissante. Tout récemment, l'opération d'urgence 10155.0 ciblait plus de 9 millions de bénéficiaires auxquels étaient destinés 550 000 tonnes de nourriture.
2. L'Afghanistan a changé du tout au tout depuis que l'opération d'urgence a commencé en avril 2002. Le Gouvernement islamique transitoire, élu en juin 2002 pour 18 mois, entend instaurer une bonne gouvernance, un environnement favorable aux investissements du secteur privé et un niveau de vie satisfaisant. Il a établi un Cadre de développement national et un Budget de développement national pour 2002/2003, avec des chiffres indicatifs pour l'année suivante¹. Le Cadre prévoit la fourniture systématique de services sociaux de base, la création de moyens de subsistance et un développement écologiquement durable.

Analyse de la situation

3. Les Afghans qui ont besoin d'aide alimentaire sont aux prises avec une pauvreté généralisée, de mauvaises pratiques nutritionnelles et sanitaires, un accès limité à l'éducation et aux services médicaux et des taux élevés de morbidité et de mortalité. L'analphabétisme touche 48,1 pour cent des hommes et 78,1 pour cent des femmes². L'espérance de vie est de 43 ans pour les femmes et de 41 ans pour les hommes. La mortalité maternelle est la plus forte au monde avec 1 600 décès pour 100 000 enfants nés vivants. La mortalité infantile et juvénile n'est dépassée que par deux pays: 165 nourrissons sur 1 000 meurent dans leur première année; 256 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge de 5 ans. Seulement 19 pour cent des communautés rurales disposent d'eau potable³.
4. La malnutrition chronique touche plus de 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans et cause des retards de croissance. La malnutrition aiguë, responsable de l'émaciation, est à peine inférieure à 10 pour cent mais peut dépasser ce chiffre dans les populations urbaines pendant l'été, quand la diarrhée augmente, et dans les communautés isolées. L'anémie touche jusqu'à 65 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 70 pour cent des femmes enceintes. Des symptômes de carence en micronutriments comme le goitre et

¹ L'année afghane 1382 va du 22 mars 2002 au 21 mars 2003. 1382/1383 comporte l'exercice budgétaire.

² UNESCO, 2000.

³ UNICEF, 2002; *TAPA Health and Nutrition Sector Paper*, novembre 2002.



l'héméralopie, résultent du manque d'aliments riches en iode, en vitamines A et C, et en fer/acide folique⁴.

5. Les maladies transmissibles, une mauvaise nutrition et les complications de la grossesse sont responsables de l'essentiel de la morbidité et de la mortalité évitables. Des facteurs extra-médicaux sont aussi cause de mauvaise santé et de malnutrition; il s'agit notamment de la pauvreté, de l'accès limité aux soins de santé, de la condition de la femme, de l'insécurité alimentaire des ménages, de la mauvaise qualité des approvisionnements en eau et des conditions d'hygiène médiocres.
6. Malgré l'amélioration de la production agricole cette année, de nombreux paysans afghans sont confrontés à une nouvelle année de faim et d'insécurité alimentaire. En août, la mission d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires (CFSAM) conduite par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM avec la participation du Ministère de l'agriculture a prévu une production céréalière nationale de 3,59 millions de tonnes, soit une amélioration de 82 pour cent par rapport à 2001, mais une diminution de 4 pour cent par rapport à 1998, l'année qui a précédé la sécheresse. Le déficit céréalier pour 2002 a été estimé à 1,38 million de tonnes; 900 000 tonnes devraient être fournies par les circuits commerciaux⁵. L'évaluation des populations rurales effectuée de juillet à septembre 2002 par l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM a montré que 4,3 millions de ruraux n'auraient pas accès à des ressources suffisantes pour faire face à leurs besoins alimentaires de base⁶.
7. La sécheresse a surtout frappé les provinces du sud et de l'est et les hauts plateaux du centre. Des poches d'insécurité alimentaire aiguë existent dans les provinces du Badakshan et du Baghlan. Les niveaux d'insécurité alimentaire sont très élevés dans les provinces de Ghor, Saripul, Faryab et Farah.
8. De nombreux ménages ruraux ont perdu leurs moyens de subsistance et épuisé les ressources qui leur permettraient de s'en sortir, même dans les régions où les récoltes se sont améliorées, ce qui les laisse totalement dépourvus. Les moyens de production ont été réduits à néant, la terre a été vendue ou hypothéquée, les dettes se sont accumulées et le bétail n'a pas résisté à la sécheresse ou a été échangé contre des produits de première nécessité. Les possibilités d'emploi sont limitées et saisonnières; les activités lucratives traditionnelles comme le tissage de tapis sont très compromises. Les familles ont été séparées, les hommes devant partir à la recherche de travail. Les habitants des villages reculés sont souvent privés de tout accès aux marchés en raison du mauvais état des routes, d'un pouvoir d'achat limité et des tensions ethniques.
9. Dans les régions urbaines, 10 pour cent de la population sont composés de ménages sans soutien économique et dirigés par une veuve, des orphelins ou des invalides, des personnes âgées ou chroniquement sans travail. Une fois que les avoirs du ménage ont été vendus, les familles tombent dans la mendicité, envoient les enfants travailler dehors, ou même les vendent —notamment les filles.

⁴ UNICEF, 2002; *TAPA Health and Nutrition Sector Paper*, novembre 2002.

⁵ Les chiffres sur la population du Bureau central de statistique ont été utilisés pour les deux études. Les chiffres de la CFSAM couvraient les secteurs urbains et ruraux. Les chiffres de l'Unité ACV prenaient seulement en compte les populations rurales sédentaires, d'où la légère différence.

⁶ Évaluation des besoins alimentaires des populations rurales établies à l'échelle du pays. Unité ACV du PAM et partenaires, novembre 2002.



10. L'éducation est dans un état critique après avoir été négligée et discréditée pendant des années. La campagne de re-scolarisation a donné de bons résultats, mais 1,5 million d'enfants ne sont toujours pas scolarisés. Il y a pénurie d'enseignants qualifiés, notamment de femmes, à cause du niveau très bas des salaires et des médiocres possibilités de formation⁷.
11. Exclues de la vie publique par les Talibans, les femmes et les filles constituent une génération perdue. Le départ des Talibans a fondamentalement changé le contexte politique qui limitait l'accès des femmes à l'éducation, à l'emploi et aux services, mais pour devenir les agents du changement, les femmes ont encore besoin d'un appui spécial.

Politiques et programmes de redressement du gouvernement

12. Le Cadre de développement national est axé sur les besoins humanitaires associés au capital humain et social, la reconstruction matérielle et les ressources naturelles, et le développement du secteur privé. Les mesures privilégient 12 secteurs, parmi lesquels le rapatriement des réfugiés, l'éducation et la formation professionnelle, la santé et la nutrition, et les moyens de subsistance en liaison avec la protection sociale. La reconstruction par la création d'emplois à forte intensité de main-d'œuvre et la remise en état de l'infrastructure a la priorité.
13. Le gouvernement conduit le redressement sur la base des priorités du Cadre de développement national en vue de renforcer progressivement ses contreparties et de remettre ultérieurement les responsabilités aux autorités appropriées. Il lance actuellement des programmes de soutien social, notamment un plan national de microfinancement, le programme de développement sectoriel appuyant des programmes de redressement, le renforcement des pouvoirs publics, la planification macroéconomique à long terme, le Programme de solidarité nationale qui finance le développement communautaire des villages et le Programme national d'emplois d'urgence au Ministère de la reconstruction et du développement ruraux, qui prévoira des activités VCT.

Justification

14. La paix, la stabilité et un gouvernement légitime décidé à assurer le redressement et la reconstruction constituent des conditions très favorables à l'intervention du PAM. L'état d'urgence subsiste, mais la situation s'est suffisamment stabilisée pour justifier des investissements dans le redressement. Des progrès importants sont apparents dans tout le pays sous l'effet d'une amélioration de la production agricole après des années d'instabilité et de sécheresse. L'aide alimentaire appuiera les efforts des Afghans déterminés à changer leur vie pour le mieux. Les gens prennent des engagements pour assurer leur avenir. Ce faisant, certains ménages prennent des risques: ainsi, les rapatriés regagnent leur maison et cultivent des champs qui ont été minés.

⁷ Étude de l'UNICEF, 2002.



STRATÉGIE DE REDRESSEMENT

15. La stratégie de redressement appuie des activités qui concourront au développement durable et réduiront la vulnérabilité de la population aux crises. Le cadre de l'IPSR permet de déplacer facilement les ressources entre les activités, en fonction des besoins et de la disponibilité d'autres intrants et moyens. L'aide alimentaire complétera d'autres formes d'assistance et sera centrée sur les régions à déficit vivrier.
16. L'IPSR emploiera des méthodes telles que les VCT, les vivres pour la formation (VPF) et les VPE pour aider à reconstituer le capital humain et matériel.

Besoins des bénéficiaires

17. Les catégories suivantes de bénéficiaires ont été identifiées dans le cadre de réunions des parties prenantes et d'évaluations des besoins: i) réfugiés rapatriés, ii) personnes déplacées, iii) ménages sans soutien économique, iv) personnes vulnérables, v) populations rurales établies dans des régions où sévit l'insécurité alimentaire, vi) écoliers et enseignants, vii) femmes et adolescentes, viii) anciens combattants, ix) femmes enceintes, mères allaitantes et enfants de moins de 5 ans, x) groupes vulnérables en institutions: orphelins, enfants souffrant de malnutrition, personnes âgées, handicapés, tuberculeux et malades hospitalisés.
18. L'IPSR cherche à offrir l'aide nécessaire à chaque groupe: l'activité VCT ciblera les hommes et les femmes valides qui recevront des rations alimentaires; l'ENF ciblera les femmes vulnérables, les adolescentes et les anciens combattants, et l'activité VPE ciblera les écoliers des communautés où sévit l'insécurité alimentaire et les enseignants de tout le pays. Un certain pourcentage des produits alimentaires ira aux activités en faveur des réfugiés rapatriés, des PDI, des personnes souffrant de malnutrition et des ménages sans soutien économique.
19. Le PAM collaborera avec le Système de surveillance national, les ministères et les partenaires chargés de l'exécution pour identifier promptement ces besoins, comme expliqué dans la section "Méthodes d'intervention"⁸.

Rôle de l'aide alimentaire

20. L'aide alimentaire sera axée sur les régions à déficit alimentaire et les régions où les marchés sont d'accès difficile ou bien où les ménages n'ont pas d'argent. Elle permettra aux personnes vulnérables de préserver et de reconstituer leurs moyens de subsistance et améliorera la sécurité alimentaire des ménages. Dans les districts où la production est très faible, l'aide alimentaire répondra aux besoins essentiels et soutiendra les personnes vulnérables, invalides et défavorisées.
21. L'aide alimentaire permettra aux ménages pauvres de faire face à leurs besoins essentiels et d'utiliser les ressources dont ils pourraient disposer pour acheter des moyens de production et rembourser leurs dettes. Les aliments renforcent la position des femmes dans les ménages puisque c'est elles qui en ont le contrôle.

⁸ Le Système de surveillance, qui vise à assurer la sécurité alimentaire et une nutrition appropriée en fournissant des moyens de subsistance, est l'aboutissement d'un effort concerté du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux, du Ministère de la santé publique et du Ministère de l'agriculture. Son but est de déceler les signes précoces de l'insécurité alimentaire.



22. Les distributions de produits alimentaires inciteront les enfants et les enseignants à l'assiduité scolaire et à participer aux activités VCT et permettront de transférer des ressources vers les pauvres qui créent des actifs communaux.
23. L'aide alimentaire cependant ne suffit pas: elle doit être associée à d'autres ressources dans le cadre d'une approche coordonnée visant à combattre les causes sous-jacentes de la faim et de la pauvreté. Les aliments proposés aux populations rurales représentent environ la moitié des besoins. Les projets de rémunération du travail appuyés par le gouvernement cibleront des communautés dans lesquelles des interventions rémunérées complètent efficacement les moyens de subsistance.
24. Il faudra faire en sorte que l'aide alimentaire ne perturbe pas les marchés locaux. Le PAM explorera les possibilités d'acheter les produits dans les régions à production excédentaire. L'aide sera essentiellement fournie pendant l'hiver et avant les récoltes. Des examens trimestriels permettront de vérifier que les produits répondent aux besoins.

Méthodes d'intervention

25. Il s'agit globalement d'aider les communautés exposées à l'insécurité alimentaire à faire face à leurs besoins et à améliorer leurs moyens de subsistance. L'aide sera dirigée vers les secteurs particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire, identifiés sur les bases indiquées ci-dessous.
26. Au cours de la récolte annuelle, la FAO et le PAM conduisent une CFSAM dans des districts choisis en vue d'évaluer les rendements potentiels au niveau du pays. Une enquête sur les semis est effectuée avant la récolte d'été. À cela se sont ajoutées cette année une enquête sur les semis d'hiver et une évaluation de la sécurité alimentaire des ménages tenant compte des besoins des hommes et des femmes effectuées en collaboration avec le Ministère de l'agriculture.
27. L'Unité ACV évalue une fois par an la situation des populations rurales sédentaires afin de se faire une idée de la situation de la sécurité alimentaire entre les principales récoltes, ce qui permettra au PAM et à ses partenaires de déterminer les niveaux d'insécurité alimentaire, d'établir une hiérarchie des priorités entre les secteurs et d'allouer des ressources.
28. Des informations sont collectées dans les villages au moyen d'entretiens avec des groupes et de questionnaires; elles sont complétées par des données du Système de gestion des informations sur l'Afghanistan, de l'Unité d'analyse de la vulnérabilité des moyens de subsistance du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux, des responsables de l'Unité ACV, d'observations sur le terrain, de sources de données secondaires et de télédéTECTEURS.
29. En 2002, les équipes ACV ont réuni des informations sur la production végétale et animale et sur les revenus qui ont été quantifiées et converties en équivalent valeur-céréales. L'analyse qui a couvert tout le pays a permis d'attribuer aux régions et aux communautés cinq niveaux de sécurité alimentaire, depuis l'insécurité aiguë jusqu'à la satisfaction de 100 pour cent des besoins en passant par la satisfaction de 25 pour cent des besoins (voir annexe V).



30. On a ensuite établi un modèle pour déterminer les effectifs à cibler en convertissant le déficit alimentaire en un équivalent mensuel, comme indiqué ci-dessous:

Catégorie de sécurité alimentaire	% de la population du district devant recevoir une aide	Mois d'assistance
Insécurité alimentaire aiguë	80	10
Insécurité alimentaire très forte	60	8
Insécurité alimentaire forte	40	5
Insécurité alimentaire moyenne	20	2
Sécurité alimentaire	0	0

31. Sur ces bases, on a pu recommander des mesures d'aide alimentaire permettant de répondre aux besoins essentiels à un niveau inférieur à celui du district. Dans les régions où l'insécurité alimentaire est aiguë par exemple, l'aide alimentaire répondra à une partie des besoins nutritionnels et préviendra la malnutrition; dans les régions où l'insécurité alimentaire est moindre, elle évitera aux ménages d'avoir à épuiser leurs moyens de production⁹.
32. En collaboration avec les partenaires, l'Unité ACV effectue des évaluations des besoins alimentaires d'urgence et des évaluations rapides qui sont utilisées en cas d'urgence survenant brutalement. L'étude de la situation économique des ménages permet d'identifier les causes sous-jacentes de l'insécurité.
33. Après le ciblage géographique, on cible les bénéficiaires en fonction du type d'intervention (voir "Besoins des bénéficiaires et assortiment alimentaire").
34. En 2003, on procédera à une évaluation de la sécurité alimentaire en milieu urbain afin de déterminer comment les ménages se procurent de la nourriture et des revenus. Le but est d'établir des critères permettant de cibler les ménages vulnérables et victimes de l'insécurité alimentaire dans les secteurs urbains.
35. Au cours du premier trimestre de l'IPSR, on examinera des méthodes telles que l'auto-ciblage, le ciblage axé sur la communauté et le ciblage gouvernemental pour déterminer la façon optimale de cibler les bénéficiaires des différentes activités.
36. À la faveur de l'aide alimentaire, on pourra aborder les problèmes des femmes en s'appuyant sur le rôle important qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire et fournir aux filles des compétences qui leur permettront de jouer leur rôle traditionnel tout en les préparant à un avenir différent. On encouragera la participation des femmes à la mise en œuvre des projets par le biais de programmes promouvant par exemple des boulangeries, des jardins potagers et des pépinières en vue du reboisement.

⁹ Évaluation des besoins alimentaires des populations rurales sédentaires de tout l'Afghanistan, 2002–2003. Unité ACV du PAM, novembre 2002.



Évaluation des risques

37. La réussite de l'intervention dépend de certaines conditions, en particulier du maintien de la stabilité en Afghanistan. Elle dépend aussi de l'absence de nouvel épisode de sécheresse et de catastrophe naturelle. Le manque de pluie pourrait ramener la production agricole au niveau des quatre dernières années et rendre l'aide alimentaire à nouveau nécessaire pour sauver des vies humaines.
38. Les ruptures de filière peuvent causer des retards ou des interruptions dans les distributions alimentaires. Si des articles non alimentaires complémentaires ne sont pas fournis conformément aux prévisions, l'intervention risque d'échouer.

Buts et objectifs

39. Le but général est de contribuer à assurer la protection et la restauration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire des ménages dans le contexte du Cadre de développement national.
40. Les objectifs immédiats sont les suivants:
- a) aider les familles exposées à l'insécurité alimentaire à faire face à leurs besoins alimentaires de base;
 - b) aider les réfugiés et les PDI rapatriés à se réinsérer dans leur communauté et aider les PDI dans les camps;
 - c) améliorer l'état des enfants souffrant de malnutrition ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes en leur fournissant une aide alimentaire supplémentaire;
 - d) améliorer les taux de fidélisation des tuberculeux et appuyer les établissements de santé et les institutions sociales par une aide alimentaire aux familles de tuberculeux et aux prestataires de soins dans les centres d'alimentation thérapeutique;
 - e) augmenter les inscriptions, l'assiduité et le maintien des enfants dans l'enseignement primaire, prendre des mesures contre la faim à court terme afin d'améliorer l'apprentissage scolaire et réduire l'écart entre garçons et filles scolarisés;
 - f) augmenter le nombre d'enseignants du primaire et améliorer la qualité de l'enseignement;
 - g) améliorer la capacité des groupes vulnérables de faire face à l'insécurité alimentaire par la création d'actifs ou l'acquisition de compétences; et
 - h) fournir une aide humanitaire d'urgence.

PLAN DE MISE EN OEUVRE PAR COMPOSANTE

Principales composantes du programme

41. Les principales composantes du programme sont les suivantes: une **composante de secours** sous la forme d'un filet de protection pour les plus vulnérables et une **composante de redressement** pour aider les gens à passer de la crise au redressement et au développement.



Besoins des bénéficiaires et assortiment alimentaire

42. L'assortiment alimentaire doit faire face aux besoins nutritionnels des bénéficiaires en leur proposant un apport équilibré de matières grasses, de protéines et de calories allant de 1 800 à 2 100 kilocalories. Différentes combinaisons ont été choisies en fonction des besoins nutritionnels et du type d'intervention. Le nombre de bénéficiaires et le tonnage nécessaire sont précisés à l'annexe III. L'assortiment alimentaire proposé et la taille des rations sont présentés à l'annexe IV.

Sélection des activités

⇒ Composante secours

Réfugiés rapatriés

43. On estime que 1,5 million de réfugiés afghans sont encore au Pakistan; 2 millions sont en Iran. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) prévoit que 1,2 million de gens retourneront en Afghanistan en 2003 et 1 million en 2004. Pour les aider, 150 kilogrammes de blé par famille (six membres en moyenne) seront fournis aux rapatriés à proximité de leur destination, ainsi qu'il a été convenu par le Ministère des réfugiés et du rapatriement et le HCR. Le ministère sera encouragé à assumer la responsabilité de la gestion de l'aide alimentaire aux rapatriés.
44. Une aide supplémentaire sera fournie pendant trois mois aux familles rapatriées dans le cadre d'activités VCT, ENF et VPE au moment de leur réinsertion dans la communauté. Ils auront besoin d'aide pour trouver de quoi se loger et gagner leur vie conformément à la politique de réinsertion du gouvernement. L'appui sera fourni par le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux, le HCR et le PNUD, et financé par des donateurs en partie dans le cadre d'initiatives particulières.

PDI

45. Les conflits, la discrimination ethnique et la sécheresse ont causé le déplacement de nombreux Afghans. Environ 300 000 personnes rentreront la première année; 200 000 recevront une aide alimentaire dans les camps. La deuxième année, on prévoit que le nombre de PDI ayant besoin d'une aide ne sera plus que de 150 000 pour les rapatriés et de 50 000 dans les camps. D'autres PDI bénéficient de programmes de redressement. L'aide alimentaire dans les camps vise à répondre aux besoins nutritionnels par une ration complète. Cent cinquante kilogrammes de blé sont remis à chaque famille rapatriée à proximité de sa destination. Des mesures sont actuellement prises pour permettre aux PDI de regagner leur domicile en toute sécurité et dans la dignité afin que les camps puissent être fermés. L'accent est mis sur l'appui à la réinsertion par des investissements dans les lieux d'origine des rapatriés, conformément à la politique de réinsertion du gouvernement.

Ménages ruraux vulnérables

46. La première année, 30 000 ménages ruraux vulnérables totalisant 180 000 personnes devraient bénéficier des distributions de vivres de secours assurées en liaison avec le PAM; la deuxième année les nombres seront de 27 000 ménages et de 162 000 personnes. Ils correspondent au 10 pour cent de la population qui ne peuvent participer aux activités VCT. Les rations enrichies devraient permettre de faire face aux besoins alimentaires pendant cinq mois.



47. Les bénéficiaires sont choisis par les communautés dans les catégories suivantes:

- paysans sans terre ou petits fermiers victimes de la sécheresse;
- familles sans ressources économiques;
- ménages dirigés par des personnes âgées ou invalides;
- veuves;
- orphelins;
- travailleurs saisonniers; et
- personnes vivant principalement de la charité.

Ménages urbains vulnérables

48. Le nombre de ménages urbains vulnérables a énormément augmenté, puisque 50 pour cent des réfugiés rapatriés en 2002 se sont établis dans des centres urbains. Pour faire face aux besoins des quelque 360 000 personnes vulnérables à Kaboul, Mazar, Kandahar, Faizabad, Jalalabad et Herat —10 pour cent de la population de ces villes— un programme de protection sociale sera mis en place la première année avec la collaboration des municipalités et du Ministère de l'urbanisme. La population ciblée la deuxième année se montera à 270 000 personnes, dans l'hypothèse que certaines familles auront regagné les régions rurales. Les ménages ont été identifiés par des enquêtes conduites par le PAM dans les villes où le Programme a fourni une aide. L'Unité ACV de son côté mène une enquête à l'échelle du pays en collaboration avec le Ministère des réfugiés et du rapatriement, le Ministère de la Reconstruction et du Développement ruraux et le Ministère de l'urbanisme pour établir des critères de sélection des ménages ayant besoin d'une aide.

49. Les boulangeries tenues par les femmes ont été emblématiques du programme en faveur des citoyens vulnérables appuyé par le PAM, démontrant la volonté de celui-ci de démarginaliser les femmes, de les intégrer à la communauté et de leur donner des possibilités de travail. Le prix du pain vendu aux citoyens pauvres, notamment aux familles sans soutien économique, est subventionné. Les boulangeries ont acquis une semi-autonomie et rétribuent les veuves qui cuisent le pain. Le PAM continuera de fournir de la farine de blé enrichie.

Aide aux tuberculeux et à leur famille

50. On estime le nombre de cas annuels de tuberculose à 70 000, les femmes représentant 70 pour cent du total; en outre, de très nombreux cas ne sont pas dépistés. Le taux de mortalité est estimé à 30 pour cent. La fourniture de produits alimentaires aide à améliorer le suivi du traitement. Les malades et leur famille recevront des rations alimentaires pendant huit mois dans le cadre de ce programme, qui est exécuté avec le Ministère de la santé publique et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Aide aux personnes ayant en charge des enfants en alimentation thérapeutique

51. Le Ministère de la santé publique et ses partenaires se proposent de développer la capacité de traitement de la malnutrition grave dans les hôpitaux et les dispensaires (Phase I) et d'établir des protocoles de traitement dans les dispensaires et les centres communautaires (Phase II). L'UNICEF fournira les aliments thérapeutiques et les produits médicaux nécessaires; le PAM fournira une ration alimentaire aux personnes ayant en charge les enfants pendant le traitement et la convalescence. Environ 25 malades peuvent être traités à la fois pendant un mois dans les 20 hôpitaux au titre de ces programmes, soit 5 000 environ chaque année.



Alimentation complémentaire

52. L'UNICEF estime à 130 le nombre de programmes d'alimentation complémentaire destinés au traitement des très nombreux cas de malnutrition moyenne et à la prévention de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans. Le besoin d'alimentation complémentaire devrait diminuer à mesure que la production vivrière augmente, que la sécheresse prend fin dans le nord et que l'économie repart. Le Ministère de la santé publique choisira les secteurs prioritaires dans lesquels les programmes seront maintenus. L'UNICEF et le PAM assureront en collaboration —l'UNICEF fournissant Unimix et le PAM fournissant le mélange blé-soja, l'huile et le sucre— l'appui des programmes qui dispenseront à un nombre d'enfants estimé à 20 000 des soins conformes aux protocoles nationaux; chaque programme couvrira la moitié de la population cible.

Aide alimentaire aux institutions

53. L'aide alimentaire sera maintenue à 10 500 malades hospitalisés, orphelins et enfants des rues tandis que le gouvernement se met en mesure de nourrir les malades en institutions. Le PAM travaillera avec le Ministère de la santé, l'UNICEF et des partenaires. La ration alimentaire est conçue pour faire face aux besoins nutritionnels minimum. Des aliments complémentaires comme du lait, des œufs et des légumes devront être fournis par les institutions ou les communautés. Les mesures nécessaires seront prises pour qu'il puisse être mis fin à ces aides à la fin de l'IPSR.

⇒ Redressement

VPE

54. La campagne de rescolarisation menée dans le pays en 2002 a connu un grand succès: 3 millions d'enfants sur les 4,5 millions d'enfants d'âge scolaire ont repris le chemin de l'école. Toutefois, 1,5 million d'enfants ne sont toujours pas inscrits et la parité entre garçons et filles n'a pas été réalisée, sauf dans la ville de Kaboul où les filles représentent 45 pour cent de l'effectif. La proportion de filles est la plus faible dans le sud —10 pour cent. L'aide alimentaire fournira une incitation à la scolarisation et aidera à reconstruire l'infrastructure, améliorera les connaissances et les qualifications et soutiendra les enseignants. Le Ministère de l'Éducation et le PAM exécuteront avec la participation de l'UNICEF les activités énumérées ci-après dans les régions où, i) l'insécurité alimentaire sévit; ii) la scolarisation est faible, iii) l'écart entre garçons et filles est important, iv) les réfugiés et les PDI rapatriés sont nombreux.

Aliments pour les écoliers

55. Une aide alimentaire sera fournie à 1,1 million d'enfants la première année, à raison de 60 pour cent à l'école pour combattre la faim à court terme et 40 pour cent sous forme d'une ration à emporter à la maison à titre d'incitation à la fréquentation scolaire. Le nombre d'enfants passera à 1,2 million la deuxième année. Les biscuits ont la préférence pour des raisons pratiques —problèmes logistiques posés par l'établissement de boulangeries, temps pris sur le travail scolaire et distribution de pain à l'échelle nécessaire. Des rations mensuelles de 4 litres d'huile à emporter à la maison seront remises aux filles à titre d'incitation dans les cas où l'écart entre la fréquentation scolaire des filles et des garçons est supérieur à 15 pour cent. Le PAM travaillera avec le Ministère de l'éducation à l'établissement de stratégies durables d'alimentation scolaire à l'échelle du pays.



56. Les communautés sont associées à l'opération par le biais d'associations parents-enseignants, qui seront renforcées par des contributions en espèces et en nature provenant de membres de la communauté et appuyées par les gouvernements provinciaux.
57. En cas de parasites intestinaux, des comprimés vermifuges fournis par le Ministère de la santé et l'OMS seront distribués. Le programme comportera plusieurs phases, dont une phase pilote dans certaines écoles aidées par le PAM. L'OMS a mis au point du matériel didactique; la direction sera assurée par le service de santé scolaire du Ministère de l'éducation.

Aliments pour les enseignants

58. L'Afghanistan ne compte que 100 000 enseignants, dont un tiers seulement sont des femmes; leur nombre devra être porté à 128 000. Les salaires sont bas, en moyenne 43 dollars par mois, et versés irrégulièrement. Les enseignants sont souvent affectés dans des secteurs reculés et sous-équipés, mais ils tendent à se concentrer dans les régions où les salaires sont meilleurs. Le gouvernement et la communauté internationale de donateurs souhaitent remettre au travail des enseignants qualifiés dès que possible. Des rations alimentaires constituant un appoint salarial leur seront remises —100 000 la première année et 110 000 la deuxième année —pour les attirer et les maintenir dans la profession, les femmes surtout. Le programme sera administré par le Ministère de l'éducation avec l'appui du PAM; il commencera dans les écoles aidées par le PAM et au départ intéressera 70 000 enseignants, ce nombre devant progressivement augmenter. Le Ministère de l'éducation sera responsable de la mise en oeuvre.

Vivres pour la formation d'enseignants

59. La qualité de l'enseignement laisse aussi à désirer. Des aliments seront donc fournis pour inciter 20 000 enseignants à suivre des cours de formation, y compris les élèves des 14 écoles normales gouvernementales et les enseignants travaillant dans d'autres secteurs qui suivent des cours de perfectionnement. Les élèves des instituts qui ont un curriculum de longue durée recevront des aliments sur place; ceux qui suivent des cours de courte durée recevront une ration familiale à emporter à la maison. L'aide sera coordonnée avec le Ministère de l'éducation et l'UNICEF, qui fournira des dons en espèces jusqu'à ce que le gouvernement puisse prendre la relève.

VPF, ENF et formation professionnelle

60. Il est essentiel de renforcer le potentiel humain. Des rations à emporter inciteront les pauvres à participer à des cours d'alphabétisation et de formation professionnelle. Jusqu'à 75 000 élèves par mois seront ciblés —femmes, adolescentes, jeunes au chômage et anciens combattants— et recevront une aide alimentaire qui sera fonction du programme de formation suivi.
61. Le PAM travaillera avec le Ministère de l'éducation, l'UNICEF et d'autres partenaires. La formation devra ouvrir des débouchés. Les partenaires devront déterminer la viabilité commerciale des activités génératrices de revenus avant de soumettre des propositions d'aide alimentaire.
62. Le Ministère de la condition féminine a créé dans tout le pays des centres d'alphabétisation fonctionnelle et de formation. Une aide alimentaire aidera les femmes pauvres à participer à ces activités.



63. Dans le cadre de l'éducation sanitaire et nutritionnelle appuyée par le Ministère de la santé publique, les travailleurs communautaires seront formés aux pratiques d'alimentation infantile, à la production locale d'aliments, aux soins de santé primaire et à la nutrition en liaison avec les programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique. Les comités de femmes permettront de promouvoir la culture de jardins potagers.
64. Le PAM, l'UNICEF et le Ministère de l'éducation appuieront un programme d'apprentissage accéléré qui permettra aux adolescents —notamment aux adolescentes— ayant dépassé l'âge de la scolarité, d'acquérir des rudiments essentiels. Trois années d'école primaire seront condensées sur 18 mois. Les compétences enseignées tiendront compte des rôles traditionnels et de la nécessité de préparer les filles à jouer de nouveaux rôles.

VCT

65. La composante VCT permettra de répondre aux besoins immédiats et contribuera à l'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance. À l'appui du Cadre de développement national, les activités seront centrées sur les réponses communales aux besoins. Il sera demandé aux gens de choisir des activités privilégiant la mise en valeur des ressources naturelles, notamment le reboisement, et le choix de modes de subsistance différents. L'accès à de l'eau potable et l'irrigation auront la priorité.
66. La composante appuiera la remise en état ou la construction de 800 écoles. À l'heure actuelle, 1 million d'enfants fréquentent des écoles pourvues d'un équipement minimal; 2 autres millions étudient dans des "espaces d'apprentissage", souvent en plein air ou sous des tentes, plus ou moins totalement dépourvus de mobilier et de matériel didactique. Une récente étude de l'UNICEF a répertorié 5 063 bâtiments scolaires. Il en faudrait 7 563. Plus de 2 500 écoles doivent donc être construites; les bâtiments existants doivent être réparés et souvent équipés de systèmes de distribution d'eau potable et d'installations sanitaires. La sélection des écoles sera effectuée avec le Ministère de l'éducation, des organisations des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) dans les régions identifiées par l'ACV comme étant exposées à l'insécurité alimentaire.
67. Cinquante pour cent des avantages immédiats et à long terme des actifs créés au niveau communautaire devraient aller aux femmes, conformément aux Engagements renforcés en faveur des femmes. Deux comités respectivement composés à part égale d'hommes et de femmes choisiront les actifs à créer.
68. La composante VCT servira à créer des actifs communautaires durables sur la base de critères et de normes de travail rigoureux et exigeant d'importants apports techniques. Les travaux seront menés en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux, le Ministère de l'irrigation, la FAO et l'UNICEF.
69. À l'appui de la Stratégie nationale de protection des moyens de subsistance qui prévoit la création d'emplois rétribués en aliments et en espèces, la composante VCT complétera des initiatives comme le Programme national d'emploi d'urgence et le Programme national de développement sectoriel.
70. La composante VCT sera limitée aux régions dans lesquelles l'insécurité alimentaire est aiguë ou très forte, les besoins caloriques des ménages étant satisfaits à moins de 50 pour cent. Le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux aidera à effectuer le ciblage en utilisant comme indicateurs les prix des céréales, les produits disponibles sur le marché et les circuits commerciaux dans les régions à risque. À mesure que son propre rôle diminuera, le PAM aidera le ministère à assumer la responsabilité de la gestion de la composante en renforçant son potentiel.



71. Les salaires seront inférieurs aux tarifs de la main-d'œuvre non qualifiée pour éviter toute forme de concurrence. Les activités VCT sont ciblées avec le concours de la communauté, ce qui permet aux villageois, y compris aux femmes, de convenir des projets devant être appuyés et de décider des participants. Les bénéficiaires potentiels et les non-bénéficiaires tiennent une réunion dans laquelle le personnel du PAM ou de l'organisation partenaire explique les critères de sélection des projets et des bénéficiaires; les communautés participent ensuite au criblage.
72. Au cours de la première année, un total de 300 000 personnes valides participeront à la composante VCT; la deuxième année le nombre sera ramené à 270 000 si une amélioration économique est notée. Les familles comptant habituellement 6 personnes, 1,8 million de bénéficiaires seront atteints la première année et 1,62 million la deuxième année.

Mécanismes d'approbation des activités

73. Pour pouvoir bénéficier d'une aide, les activités doivent se conformer aux priorités du Cadre de développement national et aux politiques générales du PAM et être acceptées par les organismes de coordination provinciaux. Elles doivent être conçues pour atteindre les populations vulnérables des régions exposées à l'insécurité alimentaire et contribuer au redressement du pays par la reconstitution de moyens de subsistance durables. Certaines activités seront acceptables à titre de filet de protection.
74. Les propositions sont soumises aux bureaux de secteur du PAM pour être évaluées et revues par un comité d'approbation du projet. Les fonctionnaires du gouvernement ont récemment été invités à participer audit comité sous la direction du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux. Une fois qu'un projet est approuvé, une lettre d'accord tripartite définit les rôles et les responsabilités du gouvernement, du PAM et du partenaire; elle fait état des besoins liés aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes, de la gestion sur la base des résultats, de la logistique et de l'établissement des rapports.
75. Le programme pourra être révisé dans le cadre d'un examen trimestriel effectué avec le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux, auquel pourront participer les partenaires et les donateurs. L'exercice en cours de renforcement des capacités du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux/PAM aux niveaux central et provincial conforte le rôle du gouvernement aux niveaux de la planification et de l'approbation.

Arrangements institutionnels et sélection de partenaires d'exécution

76. À la Commission interministérielle, c'est le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux qui prend en main l'établissement de la politique d'aide alimentaire et l'examen des problèmes interministériels et transectoriels en rapport avec la sécurité alimentaire. Le Groupe de travail national pour la protection des moyens de subsistance coordonne l'aide alimentaire et fournit des directives sur l'utilisation des aliments pour pallier les vulnérabilités, appuyer les moyens de subsistance et assurer une protection sociale.
77. Le Service d'analyse de la vulnérabilité des moyens de subsistance, dont la coordination est assurée par le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux avec la participation des Ministères de l'agriculture, de la santé publique et de l'urbanisme appuie les organes de coordination et de décision. Les activités du PAM seront liées au Programme de solidarité nationale.



78. Collaborent également au projet les ministères de l'éducation, des réfugiés et du rapatriement, de la reconstruction et de la condition féminine.
79. L'appui du PAM est assuré dans le cadre du TAPA et en collaboration avec l'UNICEF, le HCR, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), la FAO, l'OMS et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Des mémorandums d'accord et des lettres d'accord ont été signés avec les partenaires.
80. Comme il était difficile de trouver sur place des personnes possédant l'expérience et le niveau d'instruction voulus, le PAM a souvent dû faire appel à du personnel et à des consultants internationaux. En attendant que le gouvernement et les partenaires renforcent leur potentiel, les besoins du PAM en personnel sont importants: 50 administrateurs internationaux, 20 volontaires des Nations Unies, dont beaucoup seront détachés auprès du gouvernement, et 80 agents d'appui nationaux du cadre organique et des services généraux.
81. Plus de 180 ONG internationales et nationales mettent en œuvre des activités soutenues par le PAM; elles continueront dans le cadre de l'IPSR. Le PAM a établi un système de classement pour s'assurer de la légitimité et de l'efficacité des partenaires. Près de 2 millions de dollars ont été prévus au budget pour aider les partenaires à exécuter et à suivre les activités.
82. Le PAM fournira aux partenaires, notamment aux partenaires nationaux dont les ressources sont limitées, des outils, des ustensiles de cuisine et du matériel promotionnel et didactique pour les activités dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de l'éducation représentant un total de l'ordre de 2,8 millions de dollars.
83. Un forum bimensuel de l'aide alimentaire présidé par le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux et par le PAM facilite la coordination de la gestion et du suivi de l'aide alimentaire et de la distribution des vivres.

Renforcement des capacités

84. Le gouvernement essaie actuellement de renforcer son potentiel. Les Nations Unies l'aident en fournissant des avis techniques, des ordinateurs, des infrastructures et une formation. Le PAM, de son côté, prévoit les activités suivantes appuyant le renforcement du potentiel:
 - a) Participation de fonctionnaires du gouvernement à la conception, à l'approbation, à la mise en œuvre et au suivi en vue d'augmenter leur maîtrise du projet et de leur remettre progressivement la responsabilité de l'aide alimentaire.
 - b) Formation en analyse et suivi de la vulnérabilité de fonctionnaires du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux, à raison de deux dans chacune des 32 provinces, et détachement de personnel auprès d'un service d'analyse de la vulnérabilité des moyens de subsistance, à Kaboul.
 - c) Détachement d'un administrateur national de l'Unité ACV auprès du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux pour organiser la formation et renforcer le potentiel en sécurité alimentaire et en évaluation.
 - d) Détachement d'un administrateur national pour renforcer la capacité de suivi-évaluation du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux. Le Ministère reprendra progressivement les fonctions d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité et appuiera le suivi des moyens de subsistance en collaboration avec le PAM.



- e) Envoi au Ministère de la reconstruction et du développement ruraux d'un consultant spécialiste des pasteurs nomades pour appuyer la planification de l'aide aux pasteurs —élaboration d'une politique, allocation de ressources et demande d'inclusion des pasteurs dans la Stratégie nationale de protection des moyens de subsistance et de protection sociale.
 - f) Enseignement de l'anglais et de l'informatique au personnel du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux; traduction des documents et du matériel didactique en Dari et en Pachtou.
 - g) Organisation d'ateliers sur la problématique hommes-femmes à l'intention du personnel du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux et incitation du ministère à identifier un fonctionnaire spécialiste de la question.
 - h) Création au Ministère de l'éducation d'un service pouvant faciliter la mise en œuvre de la composante VPE dans le cadre de la politique nationale en la matière.
 - i) Détachement de deux administrateurs nationaux —une femme et un homme— au Ministère de l'éducation, chargés de l'alphabétisation des femmes et de l'alimentation scolaire à long terme.
85. Le PAM participe au renforcement du potentiel des partenaires locaux, y compris à la formation aux activités VCT, qui implique un meilleur suivi et des moyens renforcés au plan technique et gestionnaire. Le PAM explorera les possibilités de travailler avec des groupes de femmes au Ministère de la condition féminine et dans le réseau spécialiste de la question.
86. Environ 200 000 dollars ont été inscrits au budget pour aider le gouvernement et les partenaires à renforcer le potentiel et pour faire face au coût de la mise en œuvre et du suivi de l'IPSR.
87. Il faut prioritairement améliorer les qualifications du personnel national affecté au PAM pour renforcer le potentiel du pays. De nombreux membres du personnel recrutés pendant la période d'urgence doivent être formés et acquérir les connaissances et les qualifications nécessaires à la bonne exécution de l'IPSR. Les plans de formation pour cette année portent notamment sur les compétences en matière d'organisation, le suivi-évaluation, la gestion du projet, l'anglais, la rédaction de rapports, la sensibilisation à la problématique hommes-femmes et l'informatique. Le budget se monte à 262 000 dollars.
88. Le PAM étudie actuellement la possibilité d'effectuer dans le pays la meunerie et l'enrichissement de la farine en vue de la fabrication de biscuits. Le budget est de 1 million de dollars.

Dispositions logistiques

89. Les opérations logistiques en Afghanistan sont complexes, les transports s'effectuant dans six pays voisins. Les livraisons doivent prendre en compte la sécurité, la topographie et le climat pendant l'hiver. Les transports doivent être surveillés de très près et les produits être suivis attentivement.
90. Les produits alimentaires arrivent par la mer et transitent par le Pakistan et les ports de la Baltique. Le couloir iranien est utilisé quand les ports pakistanais sont surchargés. Le fret peut être acheminé avec toute la souplesse nécessaire suivant l'itinéraire Mer noire/Géorgie/Mer caspienne/Turkménistan.
91. Le personnel responsable de la logistique administre à Islamabad les contrats de transport terrestre, les communications et les transactions financières.



92. Avant leur transport en Afghanistan les produits alimentaires sont stockés dans des dépôts de transit au Pakistan, au Turkménistan, au Kirghizistan et en Ouzbékistan parce qu'il faut faire appel à des transporteurs afghans dans le pays. Des bureaux logistiques extérieurs gérés par du personnel international sont établis à Peshawar, Quetta, Turkmenabad, Termez et Osh. Le trafic d'Osh à Ishkashim pour les livraisons dans le nord-est de l'Afghanistan sera progressivement réduit et prendra fin quand l'itinéraire partant du Tadjikistan sera ouvert.
93. Trois cents soixante camions sont déployés dans les bureaux de secteur du PAM en Afghanistan pour des destinations difficiles. Les camions sont essentiels pour augmenter la capacité et réguler le marché des transports privés. Ils permettent de réagir immédiatement en cas de catastrophe humanitaire.
94. Il faudra promouvoir la collaboration et la participation des autorités afghanes aux activités logistiques du PAM, notamment la collaboration du Ministère des transports pour les procédures d'entreposage, l'établissement des contrats de transport, les tarifs de transport et le suivi des produits.
95. Les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) sont établis dans l'hypothèse que 70 pour cent du tonnage seront transportés via le Pakistan, l'itinéraire le meilleur marché. Le budget des transports prévoit l'amélioration des entrepôts et la construction de nouvelles installations à Kaboul et à Kandahar ainsi qu'aux points de distribution finale.
96. En Afghanistan, les transports de produits alimentaires des points de livraison avancés ou des points de livraison finale aux bénéficiaires seront assurés par les partenaires. Les points de livraison seront situés aussi près que possible des bénéficiaires afin de faciliter la collecte des produits, par les femmes notamment.
97. Le Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) a été installé dans les centres extérieurs et les bureaux de secteur. Les données sont centralisées au bureau de pays à Kaboul pour mettre le PAM mieux en mesure de suivre les produits; un système d'appui est maintenu au bureau logistique régional.
98. Les achats locaux de céréales en Afghanistan, au Kazakhstan et au Pakistan devraient couvrir 20 pour cent des besoins.
99. L'opération spéciale appuyant les Services aériens humanitaires des Nations Unies sera renouvelée aussi longtemps que des services aériens seront nécessaires. Le Service assure actuellement des vols intérieurs et sur Dubaï, Islamabad et Douchanbe. Le gouvernement devrait reprendre ces services en commençant par les services internationaux.

Suivi et évaluation

100. L'IPSR renforcera le suivi-évaluation axé sur les résultats qui est actuellement utilisé pour l'opération d'urgence 10155.0. Les nouvelles directives en matière de suivi-évaluation feront en sorte que les parties prenantes participent à la mesure des résultats de l'aide alimentaire du PAM.
101. Le PAM assurera le suivi. Les résultats obtenus seront mesurés par rapport aux réalisations attendues par:
 - a) le système de suivi-évaluation partout où les contrôleurs de l'aide alimentaire réunissent des informations en se reportant aux données introduites quotidiennement dans la base de données du bureau de pays (Afghanistan) en vue de l'établissement des rapports hebdomadaires, mensuels, trimestriels et annuels;



- b) le système national de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition sur la base de moyens de subsistance au Ministère de la reconstruction et du développement ruraux;
 - c) les instruments d'ACV;
 - d) les bilans trimestriels du PAM et du gouvernement;
 - e) l'évaluation à mi-parcours; et
 - f) les études des partenaires.
102. Avant le lancement de l'IPSR en avril, le bureau de pays effectuera des études de référence prenant en compte la problématique hommes-femmes dans toutes les régions où le programme sera exécuté. Dans les régions où sont mis en œuvres des programmes d'alimentation scolaire, on a réuni des données de référence sur la base desquelles seront développées les activités. Ces données permettent de mesurer la scolarisation par âge des garçons et des filles, l'assiduité et le rapport enseignants/élèves.
103. Le personnel du PAM et du Ministère de la reconstruction et du développement ruraux sera formé aux techniques de travail faisant appel à la participation ainsi qu'aux concepts de suivi basé sur les résultats, de collecte et d'analyse des données afin de mieux comprendre comment l'aide alimentaire est utilisée par les ménages. Le suivi post-distribution sera amélioré. Des liens seront établis avec les responsables de l'ACV pour démontrer la relation entre l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire.
104. Les cinq bureaux de secteur, le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux et les ministères compétents suivront la progression de l'exécution, l'efficacité de l'aide alimentaire aux ménages vulnérables et l'adéquation des activités. Des visites régulières de suivi sur le terrain renseigneront sur les progrès accomplis et les enseignements tirés. On continuera de faire appel à des femmes pour contrôler l'aide alimentaire, ce qui leur permettra de faire entendre leur voix. Le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux et ses partenaires seront encouragés à augmenter leur personnel féminin en facilitant les déplacements des *maharams* (parents de sexe masculin). Des indicateurs servant à mesurer les résultats seront introduits dans la base de données du PAM.
105. Les données du PAM sont ventilées par sexe, mais les données des systèmes de suivi nationaux doivent l'être aussi si l'on veut connaître les impacts des interventions sur les femmes et sur les hommes. À mesure que la capacité de suivi national se développera il faudra introduire la ventilation par sexe. Le PAM apportera son concours en commençant par le projet pilote exécuté dans le cadre de la politique relative aux femmes pendant la période 2003–2007. Un responsable national de la question des femmes facilitera la mise en œuvre de cette politique au PAM.
106. Des examens trimestriels et une évaluation à mi-parcours seront effectués.

Mesures de sécurité

107. Sur le terrain, les opérations du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD) appuient les organisations des Nations Unies à Kaboul, Herat, Kandahar, Mazar and Jalalabad. Pour renforcer la sécurité, le PAM déploie des conseillers pour la sécurité sur le terrain. Le personnel des Nations Unies ne peut entrer en Afghanistan ni se déplacer dans le pays sans un visa de sécurité délivré par le fonctionnaire sur le terrain d'UNSECOORD. Ces mesures seront assouplies à mesure que la situation se stabilisera, les structures essentielles étant toutefois maintenues dans tout le pays. L'appareil de sécurité sera fonction des circonstances.



108. La Force internationale d'assistance à la sécurité patrouille Kaboul et les environs. Son mandat dure jusqu'au 31 décembre 2003; le gouvernement forme actuellement une armée nationale et renforce son service de sécurité.

Stratégie de retrait

109. Le Cadre de développement national marque une étape sur la voie des réformes économiques. Son but est de promouvoir une croissance durable et d'améliorer progressivement le niveau de vie des plus pauvres. Toutefois, la pénurie de ressources nationales et l'insuffisance des investissements étrangers freinent la mise en oeuvre. L'aide alimentaire sera maintenue jusqu'à ce que le gouvernement dispose de plus grands moyens et que des services de protection sociale soient établis. Le PAM ne pourra sans doute mettre fin à l'aide alimentaire qu'avec le retour des réfugiés, la stabilisation politique, l'élargissement des marchés, la mise en route des projets d'infrastructure, l'augmentation de la productivité agricole, l'accès des femmes à des activités économiques et le renforcement des capacités à tous les niveaux. Lorsque la situation politique, le contexte économique et les conditions de sécurité le permettront, l'IPSR pourrait être convertie en programme de développement.
110. Il est essentiel que la communauté internationale et les organisations d'aide humanitaire maintiennent leur aide à l'Afghanistan dans le contexte du Cadre de développement national pour faciliter le passage de la phase des secours à celle du redressement et du développement et réduire la dépendance à l'égard de l'aide internationale.
111. Le Ministère de la reconstruction et du développement ruraux passera trimestriellement en revue les interventions d'aide alimentaire au nom de la Commission interministérielle. Partout où l'aide alimentaire ne sera plus nécessaire, elle sera réduite ou supprimée.
112. Le gouvernement a demandé aux organismes des Nations Unies d'établir une stratégie transitoire renforçant sa maîtrise des programmes. Il s'implique de plus en plus dans l'aide alimentaire; le PAM cessera donc d'intervenir dans la distribution au jour le jour de l'aide alimentaire. En revanche, il continuera de donner des avis aux ministres responsables de l'opération.

Mécanismes d'intervention dans le cas de situations imprévues

113. Le redressement du secteur agricole en 2002 est fragile. Les conditions de sécurité restent imprévisibles, malgré les efforts de stabilisation. Les produits alimentaires seront utilisés pour secourir les populations en cas d'urgence et viendront ainsi compléter les composantes de secours et de redressement. Le PAM établira et mettra périodiquement à jour un plan d'urgence avec les contreparties ministérielles attachées au Bureau afghan de préparation aux catastrophes.

RECOMMANDATION

114. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR dans les limites du budget présenté aux annexes I et II.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Blé	386 412	147	56 802 564
– Farine de blé	110 139	236	25 992 804
– Légumineuses	12 941	338	4 374 058
– Huile végétale	61 698	761	46 952 178
– Sucre	1 107	275	425
– Mélange blé-soja	11 750	373	0
– Sel iodé	2 650	100	265 000
– Biscuits	32 292	600	19 375 200
Total, produits	618 989		158 448 979
Transport extérieur			40 230 245
Total, TTEM			78 500 187
Autres coûts opérationnels directs			6 846 104
Total, coûts opérationnels directs			284 025 515
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			31 435 749
C. Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent du total des coûts directs)			22 082 288
COÛT TOTAL POUR LE PAM			337 543 553

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets assistés par le PAM peuvent varier en fonction des disponibilités.



ANNEXE II**BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)****Dépenses de personnel**

Administrateurs internationaux	11 001 492
Administrateurs nationaux	1 820 000
Personnel national des services généraux	6 126 375
Personnel temporaire	153 500
Heures supplémentaires	378 469
Inciations (prime de risque, repos et récupération)	1 962 110
Consultants internationaux	1 141 600
Volontaires des Nations Unies	1 204 000
Voyages officiels du personnel	907 798
Formation et développement du personnel	262 000
Total partiel	24 957 343

Dépenses de bureau et autres coûts récurrents

Location des locaux	978 600
Services collectifs	288 100
Fournitures de bureau	303 900
Communication et services TI	1 425 199
Assurance	4 000
Réparation et entretien du matériel	335 075
Coûts d'entretien et d'exploitation des véhicules	687 900
Autres dépenses de bureau	439 850
Services des organisations des Nations Unies	309 400
Total partiel	4 772 024

Matériel et autres frais fixes

Véhicules	866 500
Matériel TC/TI	431 882
Mobilier, outils et matériel	408 000
Total partiel	1 706 382

TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	31 435 749
-------------------------------------	-------------------



BÉNÉFICIAIRES ET TONNAGE TOTAL (24 MOIS)

Activité	Nombre proposé de collecteurs			Nombre proposé de bénéficiaires*			Besoins alimentaires (tonnes)									Besoins vs. total (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Blé	Farine de blé	Légumineuses	Huile végétale	Sucre	Mélange blé-soja	Sel iodé	Bis-cuits	Total	
A. Secours																
Citadins vulnérables (boulangeries)	0	60 000	60 000	172 800	187 200	360 000	0	73 584	0	0	0	0	1 150		74 734	12
Ruraux vulnérables (10% de VCT)	0	57 000	57 000	164 160	177 840	342 000	17 442	0	698	523	0	1 744	87		20 494	3
Institutions/prestataires de soins dans les centres d'alimentation thérapeutique	7 140	13 860	21 000	7 140	13 860	21 000	0	1 341	307	230	77	767	38		2 759	0
Alimentation complémentaire	6 800	13 200	20 000	6 800	13 200	20 000	0	0	0	18	24	114	0		156	0
Alimentation des PDI (camps)	96 000	104 000	200 000	96 000	104 000	200 000	0	31 938	3 650	2 738	913	9 125	456		48 819	8
Ration totale de vivres des rapatriés	204 000	221 000	425 000	1 224 000	1 326 000	2 550 000	63 750	0	0	0	0	0	0		63 750	10
Total partiel, secours	313 940	469 060	783 000	1 670 900	1 822 100	3 493 000	81 192	106 863	4 654	3 509	1 013	11 750	1 732	0	210 712	34
B. Redressement																
VCT	484 500	85 500	570 000	1 641 600	1 778 400	3 420 000	174 420	0	6 977	5 233	0	0	872		187 502	30
VPF/ENF	37 500	112 500	150 000	216 000	234 000	450 000	27 300	0	936	702	0	0	0		28 938	5
Alimentation scolaire (garçons et filles)	432 000	288 000	720 000	432 000	288 000	720 000	0	0	0	0	0	0	0	32 292	32 292	5
Alimentation scolaire à emporter à la maison (garçons et filles)	288 000	192 000	480 000	288 000	192 000	480 000	103 500	0	0	0	0	0	0		103 500	17
Rations à emporter à la maison (filles) **	0	480 000	480 000	0	480 000	480 000	0	0	0	33 120	0	0	0		33 120	5
Vivres pour la formation d'enseignants	12 000	8 000	20 000	12 000	8 000	20 000	0	3 276	374	234	94	0	47		4 025	1
Vivres pour enseignants	66 000	44 000	110 000	316 800	343 200	660 000	0	0	0	18 900	0	0	0		18 900	3
Total partiel, redressement	1 320 000	730 000	2 050 000	2 906 400	2 843 600	5 750 000	305 220	3 276	8 287	58 189	94	-	919	32 292	408 276	66
Total général (A+B)	1 633 940	1 199 060	2 833 000	4 577 300	4 665 700	9 243 000	386 412	110 139	12 941	61 697	1 107	11 750	2 650	32 292	618 989	100

* Les catégories dans lesquelles les bénéficiaires de la première et de la deuxième années diffèrent ont été résumées dans des chiffres pour 24 mois; quand les mêmes bénéficiaires reçoivent une aide les deux années, le chiffre le plus élevé est pris en considération.

** Les bénéficiaires de rations à emporter à la maison figurent déjà dans la rubrique "Alimentation scolaire" ci-dessus et par conséquent ne figurent pas à nouveau dans le total partiel.

ASSORTIMENT ALIMENTAIRE PROPOSÉ

Activité	Service	Ration alimentaire (kg)								Kcal/jour
		Blé	Farine de blé	Légumi- neuses	Huile végétale	Sucre	Mélange blé-soja	Sel iodé	Biscuits	
Citadins vulnérables (boulangeries)	jour		0,32					0,005		1 120
Ruraux vulnérables*	jour	6,00	–	0,24	0,18	–	0,60	0,030		1 256
Institutions/prestataires de soins dans les centres d'alimentation thérapeutique/ première année**	jour		0,35	0,04	0,03	0,01	0,10	0,005		2 035
Institutions/prestataires de soins dans les centres d'alimentation thérapeutique/ deuxième année	jour			0,04	0,03	0,01	0,10	0,005		810
Alimentation complémentaire	jour				0,03	0,04	0,19	–		1 129
Alimentation des PDI (camps)	jour		0,35	0,04	0,03	0,01	0,10	0,005		2 035
Ration totale de vivres des rapatriés	one-time/hh	150,00		–	–					N/D
VCT	jour	6,00		0,24	0,18			0,03		1 130
VPF/ENF***	jour	3,50	–	0,12	0,09	–	–	–		2 125
Alimentation scolaire (garçons et filles)	jour		–		–	–		–	0,100	–
Alimentation scolaire à emporter à la maison (garçons et filles)	mois	12,50								N/D
Rations à emporter à la maison (filles)	mois				4,00					N/D
Vivres pour la formation d'enseignants	jour		0,35	0,04	0,03	0,01		0,005		1 620
Vivres pour enseignants	mois				10,00					N/D

* Les ruraux vulnérables vivent dans des communautés dans lesquelles des VCT sont fournis et reçoivent la même ration familiale plus du mélange blé-soja. Pour le reste, ils devraient faire face à leurs besoins alimentaires avec l'aide d'autres familles et de la communauté.

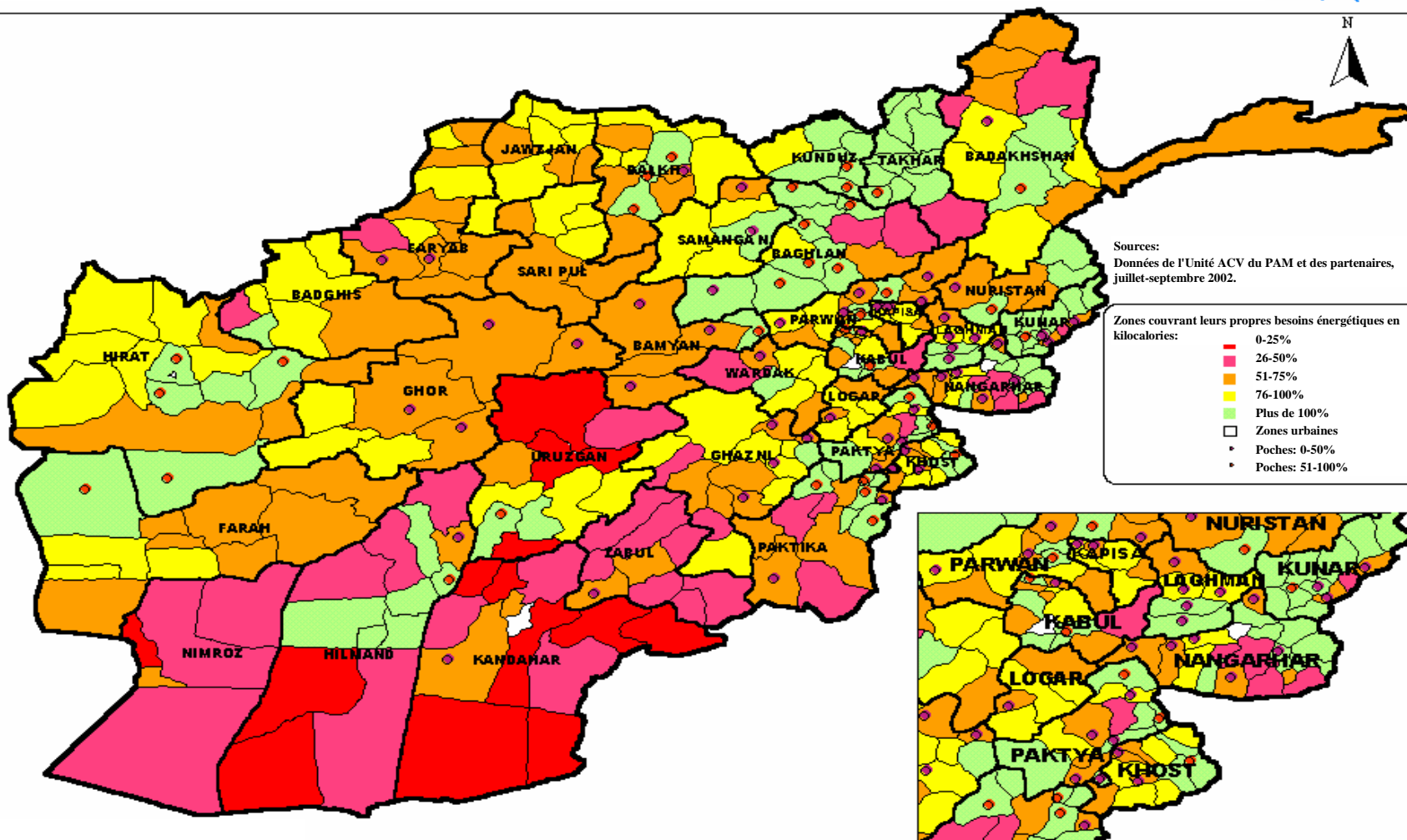
** La ration quotidienne sera ramenée à 810 kilocalories la deuxième année lorsque le gouvernement assumera une plus grande part du programme.

*** Les participants reçoivent des rations familiales ajustées (trois personnes).



AFGHANISTAN

Résultats de l'évaluation effectuée par l'Unité ACV du PAM et les partenaires, juillet-septembre 2002
Premier projet



ANNEXE V

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CFSAM	Mission d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits
ENF	Éducation non formelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
TAPA	Programme d'assistance transitoire pour l'Afghanistan
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNSECOORD	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité
VCT	Vivres-contre-travail
VPE	Vivres pour l'éducation et la formation
VPF	Vivres pour la formation

